

LE GRAND-SERRE

Octobre/Novembre/Décembre 2017



www.legrandserre.fr

Le mot du maire

Caserne des Sapeurs-Pompiers, Quartier le Serein : la construction arrive à sa fin et les Sapeurs-Pompiers pourront prendre possession des lieux courant janvier 2018. Une visite a eu lieu le 26 octobre dernier en présence de Marie-Pierre Mouton, Présidente du Conseil Départemental, Emmanuelle Anthoine, Députée, Aimé Chaléon, Conseiller Départemental, des élus et Sapeurs-Pompiers du Grand-Serre.

Une convention de partenariat entre la commune du Grand-Serre et le SDIS de la Drôme a été signée le 7 décembre 2017 pour la prise en charge gratuite des enfants à la cantine et à la garderie périscolaire lorsque les parents sont partis en intervention.

Travaux dans le village : l'enfouissement des divers réseaux vers la Dîme et le cimetière est terminé. Les aménagements de la place de l'Hôtel de Ville (bordures, béton désactivé, espaces verts) et de la Grande Rue (en direction du cimetière) ont bien avancé mais les conditions météorologiques ne sont pas favorables. Les travaux reprendront après la trêve des fêtes et suivront l'agencement du square pour les enfants, la démolition du bâtiment communal avec la création d'un cheminement piétons autour de l'église, des cloîtres et de la mairie ainsi que la réfection du sol des Halles pour rendre cet endroit plus fonctionnel.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : le cabinet d'études INTERSTICE accompagnera la commune tout au long de la démarche pour la révision du PLU (le lancement aura lieu courant janvier 2018).

Extension du réseau d'eau potable sur le quartier Nord-Ouest et le hameau de Saint-Julien : la commune vient de lancer l'appel d'offres pour l'ensemble des 3 tranches de travaux.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous adresse tous mes vœux de réussite, de santé et de prospérité pour 2018 tant sur le plan professionnel que personnel. Que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et ceux de vos proches. Ayons une pensée pour les malades, les personnes seules et tous les êtres chers qui sont partis.

Le Conseil Municipal vous donne rendez-vous le vendredi 5 janvier 2018 à 18 heures au gymnase pour les vœux du maire.

Le Maire

Agnès GENTHON

Conseil municipal

Lundi 23 octobre 2017

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire informe le conseil municipal des déclarations d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées :

- AB 168/169 1 et 2 place des Halles
- D 1013 8 allée des Roses
- AB 193 45 rue Ninon Vallin

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Enfouissement réseaux électriques et téléphoniques à partir du poste de la Dîme (RD66 Cimetière)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le SDED a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité et des réseaux téléphoniques sur la commune et présente les caractéristiques techniques et financières de ce projet .

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le projet et le plan de financement et autorise Mme le Maire à faire le nécessaire.

Acquisition terrains Bourdat

Sur proposition de Madame le Maire, et dans le cadre de l'aménagement de la RD137 (Avenue des Terreaux), le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'acquérir les parcelles cadastrées section AB 26/28/29, le bourg, appartenant à M. BOURDAT Michel.

Voirie communale et construction de chaussées 2017-2021 - Marché à bons de commandes

Le conseil municipal (10 pour, 3 contre et 1 abstention) décide d'attribuer à l'entreprise CHEVAL Frères le marché à bons de commande concernant les travaux de voirie communale et construction de chaussées 2017-2021 pour une durée maximale de 4 ans.

Personnel communal

Compte-tenu de la possibilité d'avancement de grade de plusieurs agents, Madame le Maire propose la création, avec effet au 1^{er} novembre 2017,

- d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe, à temps complet,
- d'un poste d'adjoint administratif territorial principal 1^{er} classe, à temps complet,
- d'un poste d'Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles, à 90%
- d'un agent de maîtrise principal, à temps complet,
- d'un adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, à temps complet,
- d'un adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, à temps non complet

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte ces propositions.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Conseil municipal

Lundi 27 novembre 2017

Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor

Par courrier en date du 13 novembre 2017, le receveur de la commune sollicite l'indemnité de conseil versée au comptable.

Le conseil municipal (4 abstentions et 9 contre) décide de ne pas allouer d'indemnité au comptable du trésor.

Avenant n° 1 à la convention de financement pour la mise en œuvre des travaux de renforcement du bâti (PPRT Novapex)

Madame le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération du 25 septembre 2017 approuvant la convention de financement des travaux de renforcement des logements riverains du stockage souterrain de propylène de la société Novapex dans le cadre du PPRT. Elle propose un avenant à cette convention introduisant la possibilité, pour les propriétaires bénéficiant d'une subvention, de demander une avance de 40 % du montant.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'avenant n° 1.

Zones d'activités : rapport de la CLECT et convention de reversement de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

-Approuve le rapport de la CLECT relatif au transfert de charges des zones d'activités

-Accepte la mise en place du partage de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les zones d'activités de Porte de DrômeArdèche à compter du 1^{er} janvier 2018

-Accepte que le partage de la taxe foncière sur les propriétés bâties se fasse à hauteur de 50 % du produit pour la commune et de 50 % pour la Communauté de communes Porte de DrômeArdèche

-Autorise Madame le Maire à signer la convention avec la Communauté de communes Porte de DrômeArdèche.

Décisions Modificatives

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte les décisions modificatives n° 4 sur le budget de la commune et n° 2 sur le budget de l'eau et de l'assainissement.

Convention de partenariat relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la convention de partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Drôme qui permettra une prise en charge par la commune (garderie et cantine) des enfants scolarisés lorsque leurs parents seront alertés par une mission de secours et l'autorise à la signer.

Plan Local d'Urbanisme : choix du bureau d'études

Madame le Maire rappelle la délibération du 29 mai 2017 prescrivant la révision du PLU et nécessitant le choix d'un cabinet d'études. Après analyse des offres, Madame le Maire propose de retenir la SARL INTERSTICE, 30 avenue Général Leclerc à 38200 VIENNE, pour un montant de 43 560.00 € HT pour la tranche ferme et 3 700.00 euros HT pour les tranches optionnelles 1 et 2.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le choix du cabinet et donne à Madame le Maire tous pouvoirs pour mener à bien ce dossier.

Travaux

Projet d'aménagement: Mise en valeur de l'église et de la rosace

AVANT



APRES



IMPORTANT : AVIS d'ENQUETE PUBLIQUE :

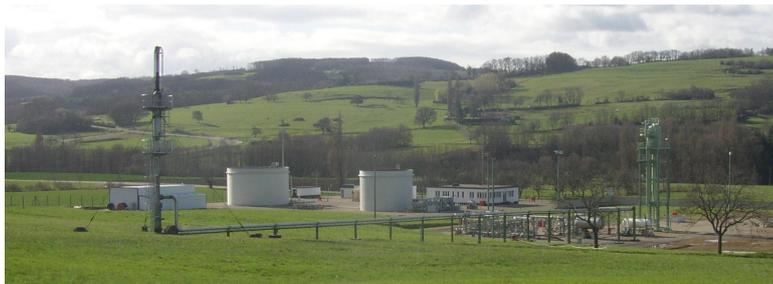
Demande de la prolongation de la concession de stockage souterrain de propylène liquéfié du Grand Serre sur la période 2018-2043 présentée par la société NOVAPEX.

Le commissaire enquêteur recevra vos observations et questionnements pendant la dernière permanence à la Mairie le 15 janvier de 9h à midi.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, par internet :

http://www.drome.gouv.fr/spip.php?page=forum&id_article=5998

Avis d'enquête publique disponible sur:
www.legrandserre.fr



Vigilance:

Face à la recrudescence des cambriolages dans la région, contacter le 17 en cas de suspicion.

Le bulletin de santé du végétal en zones non agricoles est visible sur :

FREDON Rhône-Alpes:

<http://www.fredonra.com/bsv/bsv-zna>

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes:

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal>

Le panneau de la ZA les Forges
est maintenant installé:



L'Etat Civil :

Mariages:

07 octobre 2017

Giraud Stéphanie & Chanal Bertrand

18 novembre 2017

Barjon Elodie & Popelard Kévin

Décès:

10 octobre 2017

Perrenot Patrick

22 novembre 2017

Bavagnoli Paul

16 décembre 2017

Dupanloup Marie-Thérèse

La vie associative et divers

32ème Championnat de jeux mathématiques et logiques

Pour la 2^{ème} année, les élèves de CE2-CM1 et CM2 vont concourir au championnat des jeux mathématiques et logiques. Si vous souhaitez y participer, renvoyez le bulletin-réponse disponible sur le site ffjm.org, avant le 1er janvier ou demandez-le auprès des enseignantes.

La demi-finale se déroulera le samedi 17 mars après-midi sur le Grand-Serre (école ou collège).

Une participation sera demandée pour concourir à la demi-finale : 5 € pour les CE2-CM, 8 € pour les collégiens, 10 € pour les lycéens, 12 € pour les prépas/licences, 20 € pour les adultes.

Le meilleur de chaque catégorie, si celle-ci comporte au moins 10 candidats, sera qualifié d'office pour la finale internationale fin août à Paris. S'il y a moins de 10 candidats dans une catégorie, les personnes seront qualifiées en fonction des scores au niveau national (c'est selon ce principe qu'une élève de l'école a participé à la finale en août dernier).

Plus d'informations sur le site ffjm.org ou auprès des enseignantes.



ELA : mets tes baskets et bats la maladie

Cette année, les élèves de l'école du Grand-Serre du CP au CM2 ont accompagné leurs camarades du collège pour courir contre la maladie, au profit de l'association ELA. Cette journée s'est déroulée le jeudi 19 octobre et a remporté un large succès auprès de tous les participants.

Les CM2, ainsi que quelques parents, ont participé à la dictée d'ELA, le lundi 16 octobre en classe, sur un texte spécialement écrit pour l'occasion de Leïla Slimani, qui a reçu le prix Goncourt en 2016.

Remise des dictionnaires aux CM2 :

Mme le Maire et son adjointe Mme Milan sont venues remettre, vendredi 20 octobre, un dictionnaire à chaque élève de CM2. Celui-ci sera utilisé en classe tout au long de l'année scolaire, et suivra les élèves durant la suite de leur scolarité au collège.



Après un travail intensif durant le premier trimestre, les élèves de CP-CE1 se sont amusés en cette fin d'année, voici un aperçu de leurs activités :

- escalade au gymnase.
- création de sapins collectifs que vous avez pu admirer lors du marché de Noël .
- bataille de boules de neige avec la classe des CE2-CM1.



L'équipe de l'**APE** et moi voulions remercier tous les exposants et les personnes qui ont œuvré au bon déroulement et à la réussite de ce marché de Noël. Un grand merci également à toute l'équipe du comité d'animation du Grand-Serre.

Petite déception concernant le peu d'investissement de la part des parents d'élèves de l'école maternelle et/ou primaire; je rappelle à ceux-ci que ce type de manifestation est organisée pour financer les sorties scolaires de leurs enfants !! un simple investissement de quelques heures pour mettre en place, aider à la buvette, ou ranger à la fin. Sans cela, l'organisation de ce type d'évènement sera compliquée.

Je souhaite terminer par une note positive en remerciant et félicitant les parents qui ont participé à leur manière à la réussite de ce marché de Noël en venant nous aider ou en faisant des gâteaux, et surtout en partageant ma joie de voir tous ces enfants sourire lors de l'arrivée du Père-Noël et la distribution des lots de la tombola.

L'APE va organiser une chasse aux œufs le 31 mars 2018 au sein du village du Grand-Serre. Courant avril, vous pourrez commander vos plants de fleurs et légumes, qui seront livrés sur début mai.

En attendant, l'équipe de l'APE vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches.

David BUTIN, président de l'APE

LA RECREE DE LA GALAURE

« Les Vendredis de la Récré » ce sont des ateliers animés par des intervenantes qualifiées de l'association « atouts sens », spécialistes dans la petite enfance.

Ecouter, échanger avec les autres, développer sa motricité, danser, courir, sauter, jouer. La récré de la Galaure est un lieu d'accueil spécialement conçu pour les enfants non scolarisés et ouvert à tous.

L'entrée est libre et gratuite !

Nous vous attendons au gymnase du GRAND-SERRE de 9h00 à 10h30 pour la gym bébé :

Le vendredi 05 janvier 2018

Le vendredi 02 février 2018

Le vendredi 02 mars 2018

Le vendredi 06 avril 2018

Le vendredi 04 mai 2018

Le vendredi 08 juin 2018

Le vendredi 06 juillet 2018



Pour tous renseignements : 07 78 63 12 42

La vie associative



Vente de calendriers

Les Dauphines viendront, courant janvier, dans la commune pour vendre leur calendrier. Le bénéfice de cette vente permettra au club d'acheter une tenue d'été pour les filles et garçons ainsi que des nouveaux pompons « argent ».

Sélection pour le « bâton d'or » a VILLEMANDEUR (45) pour Alexy, qui défendra sa participation au championnat du monde en NORVEGE (avril 2018). Flavie et Stacy défendront les couleurs des Dauphines pour être la sélection en solo ou duo pour « le FRANCE twirling » qui se déroulera en juin a DUNKERQUE (59).

Nous remercions la commune, les commerçants ainsi que les villageois de nous avoir soutenus pendant la saison 2017 Les Dauphines et le bureau vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2018.



Challenge d'escalade au Grand-Serre Samedi 3 mars à partir de 10h

Pour la 9^{ème} édition, le club d'escalade « Grand Serre A Bloc » organise samedi 3 mars à partir de 10h son challenge annuel au gymnase.

Cette rencontre est ouverte à tous les grimpeurs, débutants ou initiés, licenciés ou non, qui souhaitent participer à cet événement placé sous le signe de la bonne humeur !

Différentes activités seront proposées: de l'escalade, bien sûr, avec des voies et des blocs de différents niveaux de difficultés, des ateliers plus ludiques avec des slacklines, une table suspendue et des surprises... !!!

**N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE,
ON ESPERE VOUS VOIR NOMBREUX !!!**

Tarifs : 3 € licenciés / 8 € non licenciés

Entrée libre pour les accompagnateurs et les visiteurs

Restauration possible sur place

Renseignements et inscriptions : 06 52 68 07 46

Ce challenge est organisé grâce au concours des adhérents du club et de leur famille, de partenaires et de sponsors : Approach, Au Vieux Campeur, Beal, Expé, Je Grimpe, Lafuma, Petzl..., le Département de la Drôme, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche.

Si vous souhaitez plus d'informations, des renseignements sur les cours et activités proposés par le club...et nous rejoindre, n'hésitez pas à visiter notre site internet (www.ffcamlegrand-serre.com) et à nous contacter (lgsab26@gmail.com).

Pour le club d'escalade du Grand Serre « Grand Serre à bloc », les membres du bureau : Président, Vincent BRUNEL ; Trésorier, David POURAT ; Secrétaire, Marie-Alix ALLEMAND.



Dates des collectes de sang de l'année 2017 à Hauterives:

Le 29 décembre de 15 heures à 19 heures à la salle des fêtes d'Hauterives.

**"Les malades ont besoin de tous ;
faites ce don généreux"**



HORAIRES DES PERMANENCES

Malgré les travaux sur la place et dans la rue, la bibliothèque est **ouverte** :

Lundi en période scolaire 16h30 à 17h30

Mercredi de 14h à 16h

Vendredi de 10h à 12h

1^{er} samedi du mois de 10h à 12h et aussi le 3^{ème} samedi du mois de 10h à 12h

Des nouveautés:

Quand sort la recluse de Fred Vargas

Alma de J Marie le Clézio

Le jour d'avant de Sorj Chalandon

La fille du van de Ludovic Minet

Bakhita de Veronique Olmi

Double piège de Harlan Coben

La salle de bal de Anna Hope

Les buveurs de lumière de Jenny Fagan

Underground rail road de D. Whitehead

A retenir

Assemblée Générale, le samedi 20 janvier à 9 h 30 à la mairie (salle du conseil).

Contes pour les enfants de plus de 5 ans le mardi 6 février à 18 h salle des Cloîtres. Une séance pour les tout petits est prévue le 3 avril.

A voir en janvier

- l'expo de mosaïques de Claudie Morvan

- la mise en valeur de livres sur le thème « Amour »

Et toujours :

Accueil des classes une fois par mois, accueil ponctuel des enfants de la garderie.

Le Serre Livres: échange autour des lectures, ouvert à tous : prochain rendez-vous: samedi 6 janvier de 10 à 12h à la bibliothèque

Jeux d'écriture à la bibliothèque d'Hauterives (nous contacter pour les dates)

Livres à disposition dans la cabine-à-livres proche de la poste. C'est un point lecture supplémentaire ouvert à tous. Il fonctionne sur le principe de l'échange : vous prenez un livre et en laissez un (mais pas vos vieux catalogues, livres aux pages manquantes, vieilles revues déchirées etc..... bref tout ce qui doit aller à la déchèterie).



Le Grand Serre pratique

<p>MAIRIE www.legrandserre.fr ☎ 04 75 68 83 71 — ☎ 04 75 68 85 96 Courriel commune-du-grand-serre@orange.fr Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12h00 fermé le mercredi samedi de 10 h 00 à 11h30 Madame le Maire reçoit sur RDV les mardis et vendredis de 10h00 à 11h00 Les adjoints reçoivent également sur RDV.</p>	<p>EOVI Services & Soins Une permanence du service de maintien à domicile 7j/7 et 24h/24, garde de jour et garde de nuit, personnes âgées, handicapées, retraitées ou pas, grossesses pathologiques, aide aux mères... est assurée au bureau EOVI, place de la Galauré à HAUTERIVES tous les mardis et vendredis matin de 9h00 à 12h00 ☎ 04 75 03 53 90 Courriel c.moulin@eovi.fr</p>
<p>Agence postale COMMUNALE ☎ 04 75 23 34 83 du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 Fermée le mercredi</p>	<p>Caisse primaire d'assurance maladie Rue Anatole France 26240 SAINT VALLIER ☎ 36 46</p>
<p>ERDF Dépannage 0972 675 026</p>	<p>GRDF En cas de problème ou d'odeur de gaz, contacter le numéro vert ☎ 0800 47 33 33 ou par le site www.grdf.fr</p>
<p>Centre Local d'Information et de Coordination gériatologique Nord Drome (CLIC) CLIC Drôme-Nord 23, rue des Malles 26240 SAINT VALLIER ☎ 04 75 23 62 30 — ☎ 04 75 23 06 29 Courriel cfucili@ladrome.fr</p>	<p>DECHETTERIES SIRCTOM Horaires d'ouverture des déchetteries de CHATEAUNEUF de GALAURE et ST SORLIN en VALLOIRE du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 puis de 13h00 à 18h00 en été du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 en hiver ☎ 04 75 68 61 02</p>
<p>SERVICE DES EAUX VÉOLIA Site internet service-client.veoliaeau.fr En cas d'urgence, téléphoner à la Générale des Eaux ☎ 09 69 32 34 58 Nouveau: permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h , 18 ZA les Airs à Châteauneuf de Galaure</p>	<p>ASSISTANCE SOCIALE Centre Médico Social 3 rue Etienne Vassy 26390 HAUTERIVES ☎ 04 75 68 83 77 — ☎ 04 75 68 89 69</p>
<p>MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE Possibilité de permanence sur la commune de HAUTERIVES. Prendre RDV ☎ 04 75 68 87 39 (Perm. Hauterives) ☎ 04 75 75 68 68 (MSA) ou par internet www.msa26.fr rubrique prendre rendez vous</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Permanences Lundi 16h30 à 17h30 en période scolaire Mercredi 14h00 à 16h00 hiver, à partir du 8 novembre Vendredi 10h00 à 12h00 Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00 04 75 68 90 70 Courriel bibgrandserre@orange.fr</p>
<p>MARCHE Tous les vendredis matin sur la place de la Mairie</p>	<p>En attendant la présence d'un nouveau conciliateur sur la commune, vous pouvez vous adresser à la Maison de la justice et du droit Mr COHET 5 bd Gabriel Péri 26100 Romans ☎ 04 75 70 68 00</p>

Bulletin municipal du Grand-Serre, Trimestriel (4 éditions/an)

par la Mairie du Grand-Serre, 1 place de l'Hôtel de Ville 26530 Le Grand-Serre

Réalisation: Commune du Grand-Serre - Directeur de la publication: Agnès Genthon

Rédaction: Nicolas Cettier, Sonia Giraud.